

# PROCESSUS DE NEGOCIATIONS FLEGT AU GABON

Par Nathalie NYARE ESSIMA  
Conseiller Technique du Ministre des Eaux et Forêts  
(Gabon)

# HISTORIQUE

- ◆ 23 septembre 2010: Ouverture officielle des négociations entre le Gabon et l'UE
  - Déclaration conjointe.
- ◆ 24 septembre 2010: Première session de négociation
  - Ministre des Eaux et Forêts;
  - Représentant de la Commission Européenne.

# RESULTAT DE LA SESSION DE NEGOCIATION 1

- ◆ Feuille de route:
  - Actions;
  - Localisation de l'action;
  - Date de réalisation.

# PROCESSUS DE CONSULTATION

- ◆ Mise en place de trois (3) groupes d'acteurs:
  - Administrations (forêts, travail, douanes, commerce...);
  - Secteur privé;
  - Société civile (plateforme FLEGT).
  
- ◆ Mise en place du Comité Technique de Coordination (CTC)
  - 2 représentants du secteur privé;
  - 2 représentants de la société civile;
  - 6 représentants des administrations (à compléter).

# QUELQUES APPUIS AUX GROUPES

- ◆ Administrations:
  - Budget de l'Etat;
  - Projet FAO ACP-FLEGT.
- ◆ Société civile:
  - Projet FAO ACP-FLEGT;
  - Appuis (technique et financier) d'ONGs internationales.
- ◆ Secteur privé:
  - Fonds UE à IFIA.

# DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS

- ◆ Sessions techniques:
  - Par vidéoconférence;
  - Face à face (avant les sessions de négociation).
- ◆ Sessions de négociations:
  - Deux négociateurs (Gabon et UE).

# REALISATIONS A CE JOUR (1/2)

- ◆ Organisation de deux (2) sessions de négociation:
  - Septembre 2010;
  - Octobre 2011.
- ◆ Organisation de ~~X~~ vidéoconférences;
- ◆ Organisation de trois sessions techniques (face à face)
  - Septembre 2010;
  - Avril 2011;
  - Octobre 2011.

## RESULTATS DE LA SESSION DE NEGOCIATION 2

- ◆ Liste des produits qui seront concernés par l'APV, c'est-à-dire ceux qui seront accompagnés d'une autorisation FLEGT gabonaise pour rentrer sur le territoire de l'Union Européenne ;
- ◆ Liste des sources de bois concernées par l'APV;
- ◆ Grille de légalité qui sera utilisée pour vérifier la légalité d'une cargaison de bois à destination de l'UE;
- ◆ Révision de la feuille de route:
  - Paraphe prévu le 12/12/2012.
- ◆ Compte-rendu de la session de négociation (public)



# THEMATIQUES A FINALISER

- ◆ la vérification de la légalité pour laquelle il a été recommandé d'associer les praticiens du contrôle au moment de son élaboration ;
- ◆ les critères d'évaluation du système de vérification de la légalité qui constitueront un des annexes de l'APV ;
- ◆ les principes de l'audit indépendant du système de vérification de la légalité ;
- ◆ le format de l'autorisation FLEGT ;
- ◆ les procédures d'entrée des cargaisons de bois et produits dérivés en Europe.

# QUELQUES DECISIONS IMPORTANTES A PRENDRE

- ◆ Intégration du marché local?
- ◆ Quelles sont les exportations visées:
  - UE seulement???
  - Toutes les autres destinations???

# QUE DIRE?

## ◆ OUPS!!!

- Mobilisation de l'ensemble des acteurs:
  - ◆ Administrations;
  - ◆ Secteur privé.
  
- Mobilisation des financements:
  - ◆ Organisation des rencontres à Bruxelles.

# QUE DIRE?

## ◆ BRAVO!!!!!!!!!!!!

- Mise à disposition d'un Facilitateur au début du processus de négociation;
- Organisation de la société civile au sein d'une plateforme FLEGT;
- Esprit de convivialité au sein du CTC;
- Implication effective des personnes présentes au sein du CTC;
- Affectation d'une personnes en charge du FLEGT au Gabon (nomination en Conseil des Ministres).

MERCI

